



**OIAC**

**Conférence des États parties**

Douzième session  
5 – 9 novembre 2007

C-12/NAT.3  
9 novembre 2007  
FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

**DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT PERMANENT DES PAYS-BAS,  
M. MAARTEN W. J. LAK, À LA DOUZIÈME SESSION DE LA  
CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES AU TITRE  
DES QUESTIONS DIVERSES  
9 NOVEMBRE 2007**

**Activités du dixième anniversaire**

Perspective de suite à ces activités, selon les Pays-Bas

M. le Président, M. le Directeur général, éminents délégués,

1. J'ai demandé la parole pour partager avec vous quelques idées sur la suite qui pourrait être donnée aux activités organisées dans le cadre de la célébration du dixième anniversaire de la CIAC et de l'OIAC cette année et qui ont été couronnées de succès.
2. Ainsi qu'il a été clairement expliqué dans la note du Directeur général sur le dixième anniversaire, distribuée la semaine dernière, *la façon dont nous avons organisé la synergie* entre les États parties, le Secrétariat technique et les parties prenantes pour cette célébration a été la clé de son succès. Il en a été pris note au-delà de notre Organisation, et cela contribue également à une reconnaissance positive que notre Convention mérite.
3. Cet impact obtenu au-delà du cercle restreint de l'OIAC, dans la communauté internationale plus large, est, à mon avis, essentiel. Essentiel, car l'OIAC reste un exemple réussi de multilatéralisme qui fonctionne.
4. C'est *l'implication des parties prenantes* qui a été la formule clé de nos travaux pour la célébration. Concrètement cela s'est traduit par une association de contributions volontaires, à la fois sous forme d'idées, de ressources en personnel et de ressources financières. Le Secrétariat technique, les États parties, ainsi que les chercheurs universitaires et les ONG, mais avant tout l'industrie, ont conjointement donné vie au programme du dixième anniversaire. L'OIAC n'aurait pas pu réussir ainsi cette célébration sans que le groupe élargi de parties prenantes y joue un rôle actif et très apprécié.



5. Ce *modus operandi* devrait et peut continuer à nous inspirer. Comment exploiter les résultats obtenus cette année dans les divers débats, nationaux et internationaux, organisés dans le cadre du dixième anniversaire ? Nous commençons à y réfléchir. Nous, aux Pays-Bas, sommes fiers d'avoir introduit dans ce cercle le laboratoire TNO, l'institut Clingendael, mais également des spécialistes de l'industrie et de la protection. Tous sont disposés à poursuivre leur association renouvelée avec l'OIAC. Mon propre Ministère des affaires étrangères ainsi que le maire de La Haye, M. Wim Deetman et leurs personnels respectifs, ont été d'un soutien crucial pour de nombreuses activités.
6. Maintenant, il nous appartient d'exploiter un investissement que nous avons tous fait ensemble. J'entends par là les activités pour la célébration du dixième anniversaire. Il nous faut poursuivre les voies qui ont été ouvertes. Il suffit de penser à la réunion de haut niveau du 27 septembre à New York; aux symposia de Berlin, de Rome, de Bruxelles, ainsi que de la Faculté de droit de Columbia et d'ailleurs; au Forum académique et au Forum sur l'industrie, tous deux tenus à La Haye il y a peu. Les résultats de ces deux derniers forums peuvent aussi aider aux préparatifs en cours de la deuxième Conférence d'examen, tout comme le peut le livre commémoratif sur la *création de l'OIAC*, édité par Ian Kenyon, et lancé le 9 mai lorsque Sa Majesté la Reine Beatrix a rendu visite à notre Organisation pour inaugurer le Mémorial érigé en hommage à toutes les victimes de guerres chimiques.
7. En gardant à l'esprit tous ces éléments, nous pouvons organiser nos travaux sur l'avenir de l'OIAC de manière plus systématique et plus résolue. Certaines pièces du puzzle sont déjà sur la table.
8. L'industrie comme la communauté des chercheurs ont proposé de procéder à un échange et à un dialogue sur des questions essentielles à la pertinence future de notre Convention. J'espère que nous accepterons leur offre. Pouvons-nous, par exemple, organiser annuellement des séminaires dédiés, avec des partenaires de l'industrie et des milieux de recherche ? Pouvons-nous également, dans la structure de nos consultations et de nos rapports à la Conférence, organiser nos délibérations sur une base continue, avec le Secrétariat technique en soutien, pour permettre à l'OIAC d'être digne de l'avenir ?
9. Bien entendu, en tant que pays hôte de l'OIAC, les Pays-Bas sont prêts, comme le veut notre tradition, à appuyer ces activités du mieux que nous pouvons.

Je vous remercie de votre attention.